

AIDE AUX PETITS TRAVAUX

UN SERVICE TRÈS CADRÉ D'AIDE AUX PETITS TRAVAUX

Les personnes âgées n'ayant pas ou peu d'entourage sont parfois désemparées face à un petit travail à faire à leur domicile. Face à ces situations régulières et les appels au CCAS, vrai service de proximité, élus et agents ont mis en place un service très cadré d'aide aux petits travaux.

AVOIR TOUJOURS LES MÊMES INTERLOCUTEURS

Il a fallu définir le public et les travaux pouvant être assurés par ce dispositif pour ne pas être débordés et envahis de demandes. Il s'agit des personnes de plus de 70 ans ou en situation de handicap, et concernant des travaux ne pouvant être réalisés par une entreprise et nécessitant une intervention de 30 minutes au maximum. Puis il a été nécessaire de définir la procédure et de nommer 2 agents référents. Il est important et surtout rassurant pour les personnes d'avoir toujours les mêmes interlocuteurs. Enfin il faut régulièrement communiquer sur ce service auprès des personnes ciblées (information dans la brochure "Être senior à Morteau", auprès des services d'aide à domicile et de partenaires, sur internet et les réseaux sociaux). Le bouche à oreille a très bien fonctionné.

PARTICIPER AU MAINTIEN À DOMICILE DE NOS AÎNÉS

Le service d'aide aux petits travaux intervient chez les personnes âgées de plus de 70 ans et/ou en situation de handicap pour réaliser des petits services ou travaux pour lesquels une entreprise ne se déplace pas (changement d'une bouteille de gaz, d'une ampoule, déplacer des meubles, réparer un joint, fixer une étagère, suspendre des cadres par exemple). Ce service vient en aide aux personnes isolées et participe au maintien à domicile de nos aînés en évitant des chutes.

Le CCAS réceptionne les demandes par téléphone. Elle vérifie les conditions d'éligibilité et la nature des travaux à réaliser. Puis elle sollicite un agent technique de la ville pour l'intervention et transmet les coordonnées du lieu de l'intervention. L'agent technique intervient sous 24h. Le coût de l'intervention est de 5€.



Morteau

Ville Amie des Aînés depuis 2017

Morteau (25)

OBJECTIFS :

- Répondre aux besoins des aînés
- Favoriser le maintien à domicile
- Éviter les chutes
- Mettre en place une pratique de veille sociale

PRATIQUE :

- Ce service d'aide intervient chez les personnes âgées de plus de 70 ans et/ou en situation de handicap pour réaliser des petits services ou travaux pour lesquels une entreprise ne se déplace pas.
- Coût de l'intervention : 5€.

UN BILAN POSITIF

Le bilan s'appuie sur le nombre de demandes et le retour des bénéficiaires et demeure positif. Le nombre de demandes annuelles restent à peu près stable. Les bénéficiaires utilisent souvent le service plusieurs fois dans l'année, prouvant ainsi leur satisfaction. C'est un service devenu indispensable pour certaines personnes et pouvant apporté une solution ponctuelle mais appréciée pour d'autres. Cette opération existe depuis 2010 et se poursuit au quotidien.



APPEL À CONTRIBUTION

Si, comme la Ville de Morteau, vous avez mis en place des projets pour les aînés, n'hésitez pas à nous en faire part : contact@rfvaa.com